

La Lettre Mensuelle

Une publication mensuelle du Bureau de l'Association



ENTRE NOUS, la chronique de Gif

CEUX QUI CROYAIENT AUX MASQUES, et CEUX QUI N'Y CROYAIENT PAS

J'ai toujours cru à l'utilité protectrice des masques, bien que leur port présente un certain nombre d'inconvénients :

- Tu n'es pas avantagé si l'essentiel de ta séduction réside dans le bas de ton visage. Cachées les belles dents blanches, les moustaches conquérantes et les barbes viriles ! Et tu sais bien que la séduction à nos âges ne court pas les ehpad.
- Tu fais peur à tes petits enfants qui ne pensaient pas que le vengeur masqué était leur grand-père, ou qui te prennent pour le méchant Dark Vador.
- Ta compagne, qui a toujours rêvé d'un bel inconnu, est déçue à chaque fois que tu ôtes ton masque.
- Tes branches des lunettes, ton appareil auditif, les élastiques des masques et tes cheveux longs transforment tes oreilles en étagères de placard.

Mais tout ceci n'est rien si l'on considère les avantages d'un tel dispositif :

- Si tu es un barbu pas très réussi, tu pourras enfin sortir sans honte et sans prendre la peine de te raser.
- Si tu es mal vu dans ton quartier, on ne pourra plus te reconnaître. C'est autant de gagné pour ta tranquillité.
- Si tu as de beaux yeux - ce qui peut encore arriver chez certains seniors - ils seront immanquablement mis en valeur.
- Si tu portes ton masque à domicile, tu vas être mécaniquement dans l'obligation de manger moins, ce que tu n'avais jamais réussi à faire auparavant. Une silhouette de jeune homme...

Dans ma commune en zone rouge, Monsieur le Maire a promis un masque réutilisable pour chacun de ses administrés, bien que le carnaval ne soit plus qu'un souvenir.

Et là, gros problème, vous ne me croirez jamais, rien ne vient dans ma boîte aux lettres normalisée qui d'ailleurs n'accueille plus de courrier postal depuis bien longtemps.

Fort heureusement, une amie qui confectionne des masques en tissu m'a proposé de m'en déposer un. Je n'en avais pas, j'étais

soulagé. Mais quand j'ai ouvert le colis, j'ai vu le masque avec un tissu à motif léopard... Alors, mon dilemme est le suivant : Je sais bien qu'il faut que la pandémie s'arrête, je sais que ce serait bien que je ne propage pas le virus, mais est-ce que je suis prêt à porter un masque en tissu léopard ?

Vous qui me connaissez un peu, est-ce que vous m'imaginez avec cet accessoire tacheté sur le nez à l'instar du maréchal-président Mpbutu et sa toque en peau de félin ?

Plus sérieusement, quand je le mets, on dirait que je porte deux strings cousus ensemble ! C'était l'un des deux seuls principes sur lesquels mon père était intransigent :

« Fils, pas d'habits en léopard », l'autre étant : « Si un inconnu te propose un bonbon, tu acceptes, y'a pas de petites économies ! »

Devant mon peu d'enthousiasme, cette amie m'a confectionné un pare-virus avec un tissu imprimé du visage de Laurent Delahousse, le prototype de l'homme idéal...Ça ne va toujours pas : je suis trop petit pour le rôle.

La solution à tout cela serait que cette cochonnerie de pandémie cesse enfin, que ce virus considère qu'au 21^{ème} siècle les infections planétaires type peste ou choléra sont passées de mode. Et bien sur cesser de consommer n'importe quoi. Comme le soulignait le regretté Confucius « contrairement au cochon, tout n'est pas bon dans le pangolin, surtout s'il n'est pas frais ».

D'ailleurs, certains de mes concitoyens aperçus depuis le « déconfinement » pensent que tout est déjà terminé et ne prennent plus aucune précaution. Ma voisine ne sort pas masquée sous prétexte que ces morceaux de tissu ne sont pas coordonnés avec ses tenues vestimentaires. Mon voisin ne veut plus entendre parler de ces masques qui gênent la respiration et l'instant sacro-saint de l'apéritif. Il m'a confié que ces 2 mois de confinement avaient modifié son groupe sanguin : il est devenu groupe A-péritif.

Mes chers amis, j'espère que vous avez traversé cette triste période sans trop de dommages pour vous et pour les vôtres.

Ce qui manque pour l'instant : avoir enfin de vos nouvelles et reprendre nos activités de retraités « en action ». Donnez de vos nouvelles en utilisant le service « FORUM » du site internet.

Nous nous reverrons un jour ou l'autre. Belle journée à tous et n'oubliez pas de sortir couverts,

GIF

PUBLICATIONS DE L'ASSOCIATION

Envoi à tous de la **LETTRE MENSUELLE** de mars 2020 (309 envois). La chronique de GIF pour ce mois s'intitulait : « Espoir... ». En cette période très troublée, tout est dans son titre. Ne cherchez plus la lettre d'avril : elle n'a pas été publiée. Les lettres mensuelles sont toutes consultables dans la rubrique « Archives ».

[lire la lettre...](#)

Parution de LA LETTRE DU **GUIDE DU CIEL** 159 d'avril 2020, par Guillaume Cannat. Au sommaire : L'arche galactique enveloppe Vénus et la lumière zodiacale - 4 saisons sous le ciel des Cévennes - Le guide du ciel 2021.

[lire la lettre ...](#)

Parution de LA LETTRE DU **GUIDE DU CIEL** 160 de mai 2020, par Guillaume Cannat. Au sommaire : Les enfants des étoiles - Voyager sous le ciel des Cévennes avec des ânes - Une comète peut en cacher une autre

[lire la lettre ...](#)

Dans le **BLOG ASTRONOMIE**, Suivez le lancement du 1er vol habité de la fusée SPACE X.

[voir le blog ...](#)

Envoi à tous de la **LETTRE du CYBER CONSEILLER** de mars et avril 2020, 308 envois). Au sommaire : Tranfèrez vos fichiers sans limite de poids • Réparez une partition disque et récupérez les fichiers • Vérifiez vos mots de passe • Comment faire une réunion de famille en vidéo ?

[lire la lettre cyber ...](#)

PUBLICATIONS DES FÉDÉRATIONS DE RETRAITÉS

Parution du mensuel **AU FIL DES JOURS** n° 155 d'avril 2020, une publication CFR/UFR/FNAR. Dans ce bulletin, les activités des fédérations de retraités CFR, UFR et FNAR. Au sommaire = Edito du Président - Informations fiables sur le covid-19 et notamment : « Usagers & patients face au SARS-CoV-2 : vos questions, nos réponses *Lignes d'écoute à disposition des usagers, des personnes malades et de leurs proches *Petite routine pour faire ses courses en temps de COVID-19 *Coronavirus et auto-déclaration en arrêt de travail *Téléconsultation & coronavirus : pour qui, comment, pourquoi ? *Covid-19 : alerte sur la prise en charge de la douleur chronique et lors de la fin de vie » - Ou en est la réforme des retraites? - Les associations.

[en savoir plus ...](#)

Parution du mensuel **AU FIL DES JOURS** n° 156 de mai 2020, une publication CFR/UFR/FNAR. Dans ce bulletin, les activités des fédérations de retraités CFR, UFR et FNAR. Au sommaire = Un message des présidents UFR et FNAR - Pause dans la réforme des retraites - Les « vieux » ont la parole - covid19, un nouveau mode de vie.

[en savoir plus ...](#)

DES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

Le voyage « découverte de la Pologne » du 5 au 12 juin a été annulé. Nous n'avons pour l'instant aucune perspective concernant les Journées Rencontre qui se tenaient traditionnellement en septembre. 2020 sera une année perdue pour nos voyages.

Le siège de UNISYS FRANCE est actuellement fermé jusqu'en septembre. Il nous est impossible d'y tenir les réunions du Bureau et de récupérer notre courrier. Si vous devez nous envoyer un courrier postal, adressez le directement à notre Président. Son adresse postale est dans votre espace protégé.

DES NOUVELLES DES MEMBRES

Nous avons enregistré avec regret la démission de :

- Joël LECOUTEUR, début avril.

Michel COLOMBIER nous a gratifié d'une anecdote intitulée « Histoire de Colombier ». Elle intéressera sûrement nos généalogistes amateurs.

[lire cette anecdote ...](#)

DES NOUVELLES DU SITE INTERNET

L'enquête menée auprès de tous les adhérents sur la fréquentation de certaines rubriques est maintenant terminée. Nous avons comptabilisé 51 réponses, soit 16,5 % des adhérents.

[consulter le résultat de cette enquête ...](#)

Suite à la quasi absence de fréquentation, le site TWITTER de l'Association est laissé en l'état à fin février et ne sera plus mis à jour en attendant sa disparition.

DES NOUVELLES DES COTISATIONS

Une relance sera émise automatiquement le 31 mai pour les adhérents n'ayant pas encore réglé 2020. Si vous constatez une relance à tort, n'hésitez pas à contacter le Bureau en précisant le type, la date et le montant de votre règlement.